



MUPRAS

MUTUELLE DE PREVOYANCE &
D'ACTIONS SOCIALES DE ROYAL AIR MAROC

Le 27/07/2023

173954

DEMANDE D'ACCORD PREALABLE

A remplir par l'Adhérent

Matricule : ... 1537 ... N° de poste : ...

Nom et Prénom de adhérent : ... HOUBAN MOHAMED ... N°Tél. bureau : ...

Nom et Prénom du bénéficiaire : ... HOUBAN MOHAMED ... N°Tél. domicile : ... 06 610 89 117 ...

A remplir par le praticien

Je soussigné : Dr. Azzam Soltan

Estime que l'état de santé de Mlle, Mme, M. Houban Mohamed

Nécessite

Un acte côté à la nomenclature (préciser le coefficient) ... IVT d'Anti-VEGF op

Une hospitalisation de : (Approximatif).....

A : (préciser l'établissement hospitalier).....

Strictement confidentiel

Renseignement sur la nature de l'affection et de l'acte thérapeutique (à l'attention du médecin conseil de la MUPRAS) :

hôpital de la mère font maladie des signes

Cachet, date et signature du praticien

A remplir par le médecin conseil de la MUPRAS

Décision :

Dr. Salah Azzam
Ophtalmologist
Dr. Hassen Azzam
Ophtalmologist
Tel: 0536 601 910

NB : cette demande d'accord préalable doit être adressée ou faxée à la MUPRAS le premier jour ouvrable, sinon la MUPRAS se réserve le droit de la rejeter.

Contact: 05-22-91-23-36/ 05-22-91-23-76

SIEGE SOCIAL : AEROPORT CASA-ANFA-CASABLANCA

Tél : 022 91-23 36/91-26-39/91-28-81/91-26-49/91-26-86/91-28 83 Fax : 022 91-26-52

E-mail : Mupras @ royalairmaroc.com